

Rennes, le 18 février 2016

COMMUNIQUE

L'EHESP et l'ANFH renouvellent leur partenariat pour trois ans

A l'occasion de la journée d'échanges entre professionnels et chercheurs « [La coordination dans tous ses états](#) », l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH), ont renouvelé pour une durée de trois ans leur accord-cadre de collaboration. Mis en place il y a cinq ans, cet accord a pour objet de renforcer la collaboration entre l'EHESP et l'ANFH, par le développement d'actions communes ou complémentaires dans leurs champs de compétences, et notamment en matière de recherche et de développement de la formation des personnes ayant à exercer des fonctions de direction ou d'encadrement ainsi que de pilotage d'activités et de projets dans les secteurs sanitaire et médico-social.



Laurent Chambaud, directeur de l'EHESP et Alain Michel, président de l'ANFH, ont reconduit mardi dernier le partenariat entre leurs deux établissements

Pour permettre une meilleure exécution de leurs missions, l'EHESP et l'ANFH décident ainsi de renforcer leur collaboration afin de développer des synergies facilitant leurs travaux respectifs dans leurs champs communs de compétences, et notamment dans les domaines suivants :

- Les projets de recherche et d'expertise menés par l'EHESP dans le champ du management des politiques de santé et du management des établissements sanitaires et médico-sociaux. Cette coopération interviendra notamment sous forme d'appui aux travaux de recherche des doctorants par l'accès aux études, résultats d'enquêtes, rapports détenus par l'ANFH et réalisés pour son compte.
- Les groupes de travail animés par l'ANFH, en vue de concevoir des dispositifs de formation ou d'appui, notamment sur les volets gestion médico-économique, management-RH, qualité-sécurité, systèmes d'information, pilotage stratégique, coopération-territoires.

- Un recours mutuel à l'expertise de chacune des Parties ou la réalisation d'expertises conjointes pouvant concerner des actions de conseil, d'appui auprès des services de l'Etat, des institutions et organismes du champ sanitaire et médico-social
- Un appui à la conception et l'animation d'actions de formations initiales et continues organisées par l'EHESP et des formations diplômantes assurées directement ou en co-habilitation par l'EHESP (masters et mastères spécialisés, diplômes d'établissement et certificats). Dans ce cadre les études de l'ANFH peuvent contribuer aux travaux pédagogiques.
- L'accueil des élèves de l'EHESP en stage, ou l'accompagnement de projets de mémoires EHESP comme de thèses ou de rapports sur le champ du management et de l'appui aux transformations des organisations de santé.
- L'organisation, régulièrement, d'un colloque commun. Cette journée d'échanges entre professionnels et chercheurs est destinée aux cadres soignants et directeurs d'établissement.
- Prix ANFH : l'ANFH récompense, chaque année, les projets menés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics dans le champ de la formation professionnelle, des ressources humaines et du développement des compétences. Ce prix est l'occasion de valoriser les établissements et les équipes, ainsi que de contribuer à l'innovation et au partage des expériences. Le lauréat de catégorie « management et organisation du travail » est annoncé par un représentant de l'EHESP lors de la cérémonie de remise des prix.

Ce contrat n'exclut pas l'émergence d'autres thèmes qui pourraient faire l'objet d'une collaboration.

Laurent Chambaud, directeur de l'EHESP, a salué « *la solidité du partenariat avec l'ANFH. Cette convention est cohérente avec les enjeux communs en matière de formation et les défis conjoints dans un système de santé en pleine évolution. Nos deux institutions sont animées par des valeurs communes : le service public, la place des usagers et l'épanouissement des personnels hospitaliers* ».

Alain Michel, président de l'ANFH a quant à lui souligné « *la pertinence de la coopération entre l'ANFH et l'EHESP, avec notamment l'organisation de conférences comme celle du 16 février qui abordent des sujets très pointus et permettent de partager l'expertise de l'école et de l'OPCA avec les professionnels hospitaliers* ».

Contacts presse :

Nathalie CAVAGNI
Directrice de la communication – EHESP
Tél. 02 99 02 28 60
Nathalie.Cavagni@ehesp.fr

Kristel HAMON
Responsable communication - ANFH
Tél. 01 44 75 012 95
k.hamon@anfh.fr